

# la Castellane *infos*



**MAZÈRES... illuminée !**

**Dossier :**  
**LA VOIRIE**  
**LES CHANTIERS**



# Un nouveau site Internet

[www.ville-mazeres.fr](http://www.ville-mazeres.fr)



Depuis le deuxième trimestre de cette année la Commission Communication Nouvelles Technologies a travaillé à la réalisation d'un nouveau site Internet. Le précédent était devenu au fil des ans vieillissant et peu attractif.

Ce site a été pensé comme un véritable outil de communication dont le but est de favoriser et de développer les relations entre la Mairie et les habitants de la Bastide.

Il se veut également à travers ses différentes pages, un des vecteurs essentiels de la découverte de notre commune bien au-delà du département.

La commune est la structure administrative la plus proche des citoyens qui intervient, au sein de la Bastide, dans des domaines nombreux et variés comme l'action sociale, les écoles, la culture, le sport ou l'urbanisme. Il est donc important que vous soyez régulièrement informés sur son fonctionnement et sur les décisions que vos élus sont amenés à prendre.

Le site Internet de la Ville de Mazères a été créé dans cet esprit, pour vous donner des informations pratiques mises à jour régulièrement, vous faire part de l'actualité des sujets d'intérêt général et vous diriger vers les services locaux appropriés.

Ce site s'inscrit dans un ensemble d'outils d'informations déjà existants tels que : La Castellane, les Comptes rendus des Conseils municipaux distribués dans chaque foyer de la commune ; L'écho de la Bastide mis à la disposition de chacun dans les divers commerces de la cité et des guides pratiques mis à votre disposition à la Mairie.



# 2010

**Louis Marette  
Conseiller général, Maire de Mazères  
et le Conseil Municipal  
vous souhaitent de Bonnes Fêtes  
et vous présentent  
leurs vœux les meilleurs  
pour la Nouvelle Année.**

# édito



## La crise et les incertitudes

2009 restera dans nos mémoires l'année de la crise économique. Elle n'est certainement pas terminée mais on peut raisonnablement penser que le plus dur est passé.

Les entreprises mazèriennes n'ont pas échappé aux difficultés liées à cette tourmente mondiale, d'abord financière puis économique, qui a frappé tous les secteurs d'activité ; mais dans l'ensemble, elles ont plutôt bien résisté.

C'est prioritairement la conséquence du professionnalisme et de la qualité des femmes et des hommes qui s'y investissent au quotidien.

C'est aussi, le fruit du travail et du savoir faire des responsables, des cadres et des ingénieurs à la recherche permanente de procédés innovants porteurs de nouveaux marchés.

C'est enfin, le résultat d'une stratégie prudente, visant à la diversification, qui rend l'économie mazèrienne moins vulnérable, plus souple et surtout moins dépendante que dans d'autres territoires à mono activité.

La collectivité a pris sa part au soutien de l'économie locale en accompagnant financièrement les investissements productifs et en décidant pour 2009 de maintenir un taux d'investissements publics élevé dans le cadre du plan de relance de l'économie proposé par le Gouvernement.

Pourra t-elle continuer demain, compte tenu de la suppression de la taxe professionnelle, principale ressource de la Commune et de la réforme des collectivités territoriales ?

Décidément, l'avenir est bien incertain.



Louis MARETTE,  
Maire de Mazères.

# S O M M A I R E

## Hier

Tourne, tourne petit moulin... 4



## Manifestations

Fête de quartier 5

Vendanges 5



## Manifestations

Journées du Patrimoine 6

Bibliothèque 6



## Environnement

Les abeilles 6

Descente sur l'Hers 6



## Une Association

8-9

## DOSSIER

La voirie 10-11

Les chantiers 12-13



## Le temps de Noël

Foire du gras 14

Illuminations 14

Bûche de Noël 15



Coup de cœur 16

Etat civil 16

Directeur de la publication : Louis MARETTE  
Comité de rédaction : Commission Communication  
Photos : Commission Communication  
Création, mise en page, impression :  
IPS IMPRIMERIE, St-Jean de Verges (09)

Imprimé sur papier 100% recyclé

## Tourne, tourne petit moulin...



Au 38 de la rue Boulbonne, avez-vous remarqué ce drôle de petit moulin fixé sur la façade d'un atelier de menuiserie. Nombre de personnes passent devant lui sans même le remarquer ....Il est là depuis si longtemps ! Mais pourquoi est-il là ? Seuls les « vieux » Mazériens peuvent répondre à cette question.

Une fois poussée la porte, la bonne odeur du bois, le fin brouillard de sciure blonde, les planches brutes côtoyant les moulures travaillées, les meubles en réparation et ceux qui attendent d'être assemblés, tout parle d'un métier fait avec amour, minutie et talent... La surprise est au fond de l'atelier.

Sur un bâti en briques, deux grosses masses... Elles sont là depuis 1933, date à laquelle Louis Armengaud achète 2 des 3 meules du Moulin Gaillard -anciennement moulin des abbés de Boulbonne- qui cesse son activité en 1930 pour permettre l'agrandissement de l'usine hydroélectrique.

Enfermée dans un coffre cylindrique qui empêche le blé ou la farine de s'échapper, chacune des deux meules se compose de 2 parties : un disque fixe de granit, la dormante, de 1,5 m de diamètre et 40 cm d'épaisseur, pesant environ 1500 kg sur lequel tourne un disque identique, la tournante, reliée à un moteur par une poulie et de fortes courroies.

Le sac de blé ou de maïs, 80 kg à peu près, était versé dans un grand entonnoir de bois, la trémie, qui laissait couler les grains entre les deux disques qui l'écrasent. Au-dessous, une vasque rectangulaire, la farinière, recueille le grain écrasé. Un volant en fer fixé sur le socle permettait de régler l'écartement entre les 2 disques afin d'obtenir une mouture plus ou moins fine.

Il fallait environ deux heures pour moudre un sac et, grâce à un ingénieux système, une clochette indiquait au meunier que le niveau de grains baissait dans la trémie et qu'il allait falloir verser un autre sac.

Quelques outils complètent le décor : le « diable » pour porter les sacs, les colliers en bois destinés à tenir le sac ouvert pendant qu'on le remplissait, des pelles, des cribles de toutes sortes, une collection de mesures en bois cerclées de fer, du double décalitre au demi-litre, et un curieux maillet avec une tête en fer percée de chaque côté d'un orifice carré. C'est là que le meunier engageait une pointe en acier trempé qui lui permettait d'effectuer un travail long, pénible, délicat mais indispensable.

En effet, au bout d'un certain nombre d'heures de travail, la surface de la meule creusée d'une dizaine de rayons concentriques, s'émoissait, se déformait et n'écrasait plus le grain correctement. Il fallait alors sortir la meule de son logement, et pendant plus d'une heure le meunier piquait la pierre avec la pointe du maillet pour en rectifier les reliefs. C'est ce que l'on appelle « mettre la pierre à vif ».

L'une de ces meules écrasait le blé des particuliers car il y avait une tradition sacrée de préparation familiale du pain et de nombreuses fermes possédaient leur propre four pour la cuisson. Cette tradition disparaîtra peu à peu avec l'implantation des minoteries et la facilité que représente l'achat du pain chez le boulanger. L'autre meule était réservée au maïs dont la farine participait à une autre tradition « la Fête du Cochon ». C'est avec elle que se préparait le « millas » que l'on dégustait en pavés frits, sucrés, moelleux et croquants à la fois ; c'est avec elle que l'on préparait la « coco de milh », gros boudin où du sang et de la graisse de porc s'ajoutaient à la farine et que l'on moulait dans un gros tube de tissu.

Le moulin de la rue Boulbonne arrêtera son activité en 1980. Avec lui disparaît la tradition de meunerie qui était pratiquée à Mazères depuis l'an 1200.

# MANIFESTATIONS

## Repas de quartier

Pour la troisième année consécutive, les habitants de la rue du 8 mai 1945 se sont retrouvés le samedi 29 août pour le repas de quartier. Apéritif avec moules, salades diverses, une paëlla cuisinée par Patrice étaient au menu de cette fête de quartier. Une fois de plus chacun à mis la main à la pâte et a pu apprécier la croustade concoctée par Carlos.

Un grand merci à tous les participants pour ce moment de convivialité. Merci à la Mairie pour son aide logistique.

A l'année prochaine.



## > Foire des Vendanges, Vins et Fromages et première récolte

Le Comité des Foires et Marchés s'était à nouveau mobilisé pour la 7<sup>ème</sup> édition de la Foire des vendanges, vins et fromages.

De nombreux visiteurs se sont déplacés pour découvrir les diverses activités offertes à leur curiosité.

L'association « Paysans d'autrefois » avait la lourde tâche de préparer tout le matériel ancien ; alambic, fouloirs, pressoirs, etc...

Comme les années précédentes, chacun, chacune, pantalon relevé, a pu fouler le raisin à l'arrivée des comportes, pieds nus, dans la bonne humeur. Les promeneurs dégustèrent le moût particulièrement sucré cette année.

L'association « Paysans d'Antan » exposait une remarquable collection de tracteurs vignerons, des motoculteurs anciens soigneusement restaurés. Elle organisait aussi le battage et le tri des haricots du terroir, l'utilisation des pressoirs et des fouloirs pour les pommes.

Toujours sur la place de l'Eglise, le forgeron refaisait les gestes ancestraux de son art, près de sa forge à soufflet d'un autre âge.

Parmi les nouveautés : une exposition d'animaux de basse-cour et d'oiseaux d'ornement et dans les jardins du Séminaire de la voltige équestre par les meilleurs cascadeurs du Grand Sud.

Dans la continuité de cette période des vendanges, ce fût l'occasion de la première récolte du raisin dans « la vigne de Raymond » au Domaine des Oiseaux.

Rendez-vous était pris le matin de très bonne heure. Les bénévoles, sécateurs en main, s'affairaient à remplir seaux et comportes. Une fois pleins ils étaient apportés au chai du Domaine, pour subir toutes les phases nécessaires à la transformation du fruit en un liquide qui sera, après quelques temps de pose, offert à ces mêmes bénévoles.

Une journée pleine de gaieté et de bonne humeur qui sera reconduite à n'en pas douter, aux Vendanges 2010.



# MANIFESTATIONS

## > Les Journées du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre se sont déroulées les Journées du Patrimoine, une manifestation organisée à l'échelon national.

L'Hôtel d'Arduin avait ouvert ses portes pour accueillir un grand nombre de visiteurs.

La promenade dans le jardin Renaissance permettait de découvrir ou redécouvrir les carrés de l'apothicaire avec l'histoire de plantes médicinales utilisées parfois depuis l'Antiquité, et les légumes anciens, un peu oubliés.

Le passage sous la tonnelle recouverte de raisins à l'odeur enivrante, les massifs de plantes moyenâgeuses, les belles haies et les topières donnaient du plaisir à flâner en ce lieu.

A l'intérieur, les visiteurs ont voyagé à travers les siècles avec la découverte des vestiges de l'Abbaye de Boulbonne, la vie de ses Abbés, la galerie des hommes célèbres de Fébus à Henri IV, personnages qui ont eu des liens très forts avec notre Bastide.

La visite du Musée c'est aussi l'histoire du Pastel, cette plante qui fit la richesse de notre région dès le XIV<sup>ème</sup> siècle jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle et pour terminer, la découverte des salles superbement restaurées qui, dans quelques mois, accueilleront le résultat des fouilles du site de Bénazet, un ensemble de mobilier funéraire Mérovingien, le plus important et le plus riche du Grand Sud.



## > La Bibliothèque Municipale

Il y avait bien du monde à la bibliothèque municipale en cette soirée du 9 octobre pour fêter, avec un peu de retard, son anniversaire. 10 ans déjà ! En effet, le bâtiment qui abrite la bibliothèque a été inauguré le 20 septembre 1999, date qui marquait le début de l'aménagement de l'ensemble culturel que forment le musée et la bibliothèque.

L'évolution impressionnante de l'activité de la bibliothèque peut être racontée en quelques chiffres :

- en 1999, elle disposait de 3000 documents et la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) en prêtait 2500. En 2009, ce fonds documentaire a triplé ;
- en 1999, il y avait 250 inscrits, soit 10 % de la population. Aujourd'hui, 725

personnes adhèrent, soit 23 %, chiffre supérieur à la moyenne nationale qui est de 21 %;

- en 1999, 5000 documents étaient empruntés chaque année, aujourd'hui c'est 12541;
- à ses débuts, 5 classes de maternelles étaient accueillies. A la rentrée 2009, ce sont 17 classes primaires et maternelles qui se rendent à la bibliothèque une fois par mois.

Cette évolution a occasionné la création de la sonothèque et l'organisation d'animations diverses tels que le "Goûter Littéraire" et les rencontres franco-anglaises. Il y a eu également une augmentation sensible du nombre d'expositions, dont la dernière, "Les Rues de



Mazères à Travers les Ages", se terminait le 9 octobre avec remise de prix aux lauréats du concours photo.

Force est de constater que notre bibliothèque est devenue un lieu culturel important dans la vie de la Bastide. C'est un espace où chacun peut se former, s'informer, prendre du plaisir à la lecture. C'est aussi un lieu de vie et de rencontre. "Notre bibliothèque"? Oui, elle est là pour nous tous, alors profitons-en !



# L'Abeille

## vecteur de la biodiversité

La biodiversité représente l'ensemble des espèces vivantes présentes sur la terre (plantes, animaux, micro-organismes, etc...), les communautés formées par ces espèces et les habitats dans lesquels elles vivent. L'équilibre actuel est le résultat de milliards d'années d'évolution du vivant.

Comme agent pollinisateur, l'abeille domestique contribue pour une part importante à cet équilibre en transportant le pollen d'une fleur mâle vers la fleur femelle d'une même espèce.

Elle vit dans une ruche où dans un vieux tronc d'arbre. Une seule ruche peut abriter jusqu'à cinquante mille abeilles. Dans la ruche, avec de la cire qu'elles produisent elles-mêmes, les abeilles fabriquent des rayons qui serviront à loger les oeufs et à emmagasiner le miel. La reine se déplace toujours accompagnée d'une nuée d'ouvrières. C'est la seule abeille de la colonie qui peut pondre des oeufs. Elle joue un rôle très important parce qu'elle s'assure de la reproduction dans la colonie. Elle quitte la ruche pour deux raisons seulement : pour essaimer ou pour s'accoupler



L'ouvrière est une femelle qui ne se reproduit pas. C'est elle qui fournit le plus gros du travail dans la ruche. La production de miel commence avec les beaux jours lorsque les abeilles ouvrières quittent la ruche pour recueillir le nectar sur les fleurs des plantes et des arbres et après plusieurs étapes elles le transforment en miel. La ruche est une «usine à miel» remplie d'abeilles qui travaillent très fort toute la journée. On récolte en moyenne entre 15 et 20 kilos de miel par ruche et par an.



C'est cette usine à miel que nous avons installée au coeur du Domaine des Oiseaux tant pour le miel que pour sauvegarder la biodiversité et féconder les fruitiers du Vergé Conservatoire. Et pour leur faciliter la tâche, nous avons implanté plusieurs parcelles de jachère fleurie. Si vous leur rendez visite, soyez prudents, ne les dérangez pas... Vous aurez tout loisir de les observer à distance dans la salle de vidéoprojection grâce à la caméra qui les filme... Si vous êtes attentif, vous pourrez découvrir aussi plusieurs essaims dans des vieux troncs d'arbre, le long des sentiers de randonnée qui longent le Raunier.

environnement

## Une descente de l'Hers pas comme les autres !

Le dimanche 23 août, les 12 jeunes sapeurs pompiers (JSP) de Compiègne, en stage au camping municipal de Mazères, ont entrepris la difficile tâche de nettoyer les berges de l'Hers au cours d'une descente en canoë-kayak.

Accompagnés de l'adjudant-chef Alexis Wyart et du caporal-chef Dominique Randa, ces jeunes ont entrepris d'assainir les berges d'une rivière pas toujours respectée. En effet, tout au long des 11 km de descente, les jeunes cadets ont pu compter dans leur butin 9 pneus, un tambour de machine à laver, un trotteur, des bouteilles, ainsi qu'une multitude d'emballages et d'objets divers... au total plus de 5 containers bien remplis.

Non contents de ramasser les ordures, ces jeunes ont aussi dégagé du milieu de l'eau la plupart des arbres tombés au cours des derniers mois.

Après 8 heures passées à ratisser les rives de l'Hers (4 heures étaient normalement prévues) les jeunes sapeurs pompiers sont arrivés épuisés au Camping de la Plage. Surpris par la quantité des déchets récoltés, ils ont pu se rendre compte à quel point la nature était peu respectée.



# Une association : l'AFR

## On ne peut pas s'en passer !



**Près de 400 familles adhérentes, une croissance continue de la fréquentation et des services, c'est un plébiscite !**

**Elle accompagne naturellement la croissance de la Commune et soutient son important bassin d'emploi en coopération avec la Mairie. Vous l'aurez deviné, nous vous parlons de l'Association Familles Rurales de Mazères.**

Les divers services de l'enfance et de la petite enfance sont gérés par l'AFR de Mazères, une association loi 1901 dont l'origine remonte à 1964.

L'association ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle. Son but est de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Comme association, elle fédère les adhérents-utilisateurs. Cela signifie aussi qu'elle fait appel à la participation, à la solidarité, à la responsabilité et à l'engagement des adhérents-utilisateurs. Cette participation se fait au travers d'activités organisées tout au long de l'année, lors des assemblées générales et par la participation au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est l'organe de gestion de l'association. Il est constitué de membres bénévoles, élus lors de l'Assemblée Générale annuelle. La gestion va de l'embauche de personnel à la mise en place d'activités ponctuelles, en passant par des demandes de subventions, des aménagements dans les structures, et tout un tas d'autres choses.

La gestion et le travail au quotidien se font en lien étroit avec la Mairie de Mazères car l'association assure d'une part un service d'intérêt public, et organise d'autre part la cantine primaire et maternelle, en délégation de la Mairie.

Cette coopération de la Municipalité se traduit par la mise à disposition de locaux et de personnel en plus d'une subvention importante.

Quelques chiffres valent bien des mots :

Budget total :	800 000 €	
Mairie :	280 000 €	soit 35,0 %
Conseil régional :	10 000 €	soit 1,2 %
CAF :	305 000 €	soit 38,2 %
Les familles :	160 000 €	soit 20,0 %
Autres	45 000 €	soit 5,6 %

# AFR

Aujourd'hui, au travers de cette association, Mazères bénéficie de structures d'accueil que tout le département nous envie. Cela ne s'est pas fait tout seul. Quelles ont été les étapes clés...

Un peu d'histoire :

- 1965 : atelier de couture pour les femmes.
- 1970 : garderie le mercredi et pendant les petites vacances.
- Avril 1987 : ouverture d'une garderie périscolaire pour les moins de 6 ans dans les locaux de l'école maternelle. Projet de crèche parentale, à cet effet la Municipalité aménage un local, jouxtant la Mairie.
- Septembre 1987 : Extension de la garderie périscolaire. Ouverture de la crèche avec une capacité d'accueil de 10 places.
- Septembre 1990 : mise en place d'un local pour la halte-garderie, le CLAE, la cantine et le CLSH, en face de l'école maternelle. Capacité d'accueil de la halte-garderie : 20 places et la crèche à 12 places.
- Septembre 1990 : l'association des Francas met sur pied les services de CLAE et CLSH Primaire qui se situe à l'École Primaire Marcel Pagnol
- Septembre 1992 : extension des locaux de la crèche permettant ainsi un accueil crèche et halte garderie, avec une capacité d'accueil de 27 places.
- 2001 : modification des statuts, la crèche parentale devient associative.
- Septembre 2003 : extension de la crèche/halte garderie à 40 places.
- 2004 : intégration de l'association des Francas au sein de l'association Familles Rurales de Mazères. L'association gère donc tout le périscolaire crèche, maternelle et primaire
- Avril 2005 : ouverture d'un Relais Assistantes Maternelles
- 2008 : extension du CLSH Primaire au mercredi et à toutes les vacances
- 2009 : mise en place à titre expérimental d'un soutien psychologique aux parents rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants

Cette évolution a permis d'offrir aujourd'hui une large palette de services indispensables à la vie quotidienne des Familles de Mazères et des villages alentours. En effet, 10 % des adhérents-utilisateurs proviennent des villages autour de Mazères, tels que Molandier, Belpech, Calmont, pour n'en citer que quelques uns.

Soulignons enfin la qualité du personnel, la plupart des salariés sont des professionnels de la petite (et moins petite!) enfance, et, s'ils sont là pour les enfants, ils savent aussi accueillir les parents, échanger avec eux, rassurer ceux qui en ont besoin. Beaucoup sont eux-mêmes des parents. Nous leur confions nos petits, ils sont auprès d'eux durant de longs moments, ils font donc partie de leurs vies... L'échange et la communication sont les meilleurs moyens de se comprendre et de faire avancer les choses...

**Alors n'hésitez pas à aller vers eux !**

## CARTE D'IDENTITÉ :

- Identification : 09/1987
- Nombre d'adhérents : 396 (2008)
- Activités de l'association :
  - Structure multi-accueil (crèche)
  - CLAE et CLSH Maternel
  - CLAE et CLSH Primaire (4 sites différents)
  - CLSH de Juillet
  - RAM (Relais Assistante Maternelle)
  - Café des parents
- Président: M. Joël DRAELANTS
- Siège social : rue de l'hôtel de ville - Mairie  
Tél : 05 61 69 47 85  
Email : famillesrurales.mazeres@orange.fr
- Nombre de salariés : 26.
- Site national : [www.famillesrurales.org](http://www.famillesrurales.org)

## La voirie

### RÉALISATIONS ET PROJETS

Dans le courant des années 2003-2004, la Commune de Mazères a confié à la subdivision de Pamiers de la Direction Départementale de l'Équipement de l'Ariège, la mission d'établir un plan de circulation suite au développement démographique toujours croissant sur la commune.

Ce plan comprenait pour l'essentiel :

- > La sécurisation des abords des écoles,
- > L'amélioration de la circulation au centre ville,
- > L'aménagement et la sécurisation des entrées d'agglomération,
- > L'organisation du stationnement.

### La sécurisation des abords des écoles

Elle a été notre première préoccupation.

- > pour le collège :
  - La mise en voie unique de la rue de l'Hôtel de Ville au droit du collège.
  - La création d'une piste cyclable et d'espaces de stationnement pour les cars.
  - La mise en place d'une signalisation verticale et horizontale conforme au projet approuvé établi par la D.D.E.
- > pour la maternelle :
  - En complément du ralentisseur existant la création d'un rond point et l'aménagement de la signalisation.
- > pour le primaire :
  - La création d'un parking provisoire.
  - La mise en place de barrières de protection.
  - La matérialisation du stationnement des bus et l'adaptation de la signalisation.

Tous ces travaux ont été réalisés. Pour l'école primaire ils seront améliorés dans le cadre du projet d'extension des locaux scolaires en cours de pré-étude.



### L'amélioration de la circulation au centre ville

Comprend pour l'essentiel :

- > La mise en voie unique, sens Pamiers-Villefranche, de la rue Gaston de Foix et de la rue Martimor avec création d'un axe prioritaire sur cet itinéraire,
- > La réduction de la vitesse à 30 km/h sur les principaux axes : rue Gaston de Foix, rue Martimor, rue Boulbonne et rue des Tierçaires.

Ces aménagements ont été mis en service en septembre dernier.

## L'aménagement et la sécurisation des entrées d'agglomération

Ils ont commencé en 2007 par l'aménagement de l'avenue Maréchal Foch avec :

- > L'élargissement des trottoirs ;
- > L'installation de deux ralentisseurs, d'un plateau traversant et la réduction de la vitesse à 30 km/h ;
- > L'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 7,5 T, sauf trafic local.

En 2008 par la réfection complète du chemin du Trémoul aménagé en voie de contournement de Mazères pour les véhicules en provenance ou en direction de la Haute-Garonne et sécurisé au droit des maisons de retraite par deux ralentisseurs, un plateau traversant, une piste piétonne et une limitation de vitesse à 30 km/h.

Ils se sont poursuivis cet été par la sécurisation de la RD 611 route de Gaudiès avec :

- > Le busage d'un fossé et l'aménagement d'une piste piétonne desservant tous les nouveaux lotissements ;
- > L'installation de trois ralentisseurs et la réduction de la vitesse à 30 km/h courant octobre 2009 ;
- > L'aménagement de passages piétons et d'une signalisation adaptée.

Ils se poursuivront l'année prochaine par un aménagement identique sur la RD 11 route de Belpech et un peu plus tard par la sécurisation de la route de Villefranche avec un rond point à l'entrée du pont côté nord et la mise en place d'une zone à 30 km/h avec ralentisseurs, avenue de Lattre de Tassigny.



## L'organisation du stationnement

Il a été organisé en premier lieu à travers la réfection complète de la place de l'Eglise de part et d'autre de la Halle, et plus récemment cet été avec l'aménagement de la promenade Faubourg St Jean, à la satisfaction quasi générale des riverains. En outre, une convention a été établie avec les Ets PROUDHOM visant à la mise en place d'une fourrière municipale destinée aux véhicules en stationnement gênant.

En règle générale et sauf adaptation ponctuelle, le stationnement restera alterné par quinzaine.

L'ensemble de ces réalisations et de ces projets de travaux permettra dans quelques années à la Commune de Mazères de bénéficier d'une organisation rationnelle de la circulation à travers la mise en œuvre de toutes les mesures prévues au plan de circulation.

Ce n'était pas chose facile compte tenu du fait que la voirie de la bastide a été conçue au 13<sup>ème</sup> siècle, bien avant l'automobile, bien avant les diligences à une époque où seuls les sabots des chevaux foulaient les pavés des ruelles moyenâgeuses. Nous essayons aujourd'hui d'en préserver le charme tout en tenant compte des contraintes de la vie moderne.

## Les chantiers

### RÉALISATIONS ET PROJETS

Les travaux de restauration et de mise en valeur du patrimoine mazérien se poursuivent à un rythme soutenu malgré la crise.

Cela est possible :

- > d'une part grâce à l'engagement de la commune dans le plan de relance de l'économie proposé par le Gouvernement qui permet aux collectivités qui poursuivent et renforcent leurs investissements de bénéficier du remboursement anticipé de la T.V.A,
- > d'autre part aux conditions de négociation des marchés qui permettent lorsque les travaux se raréfient d'obtenir des conditions financières particulièrement avantageuses.

C'est dans ce cadre que les travaux de restauration extérieure de l'église, actuellement en cours, vont se poursuivre avec la réalisation d'une deuxième tranche, incluse pour l'essentiel dans l'enveloppe du budget initialement prévu pour la première tranche.

C'est dans ce cadre, également, que l'aménagement muséographique du centre d'interprétation de la civilisation mérovingienne (qui occupera le premier étage et les combles de l'Hôtel d'Ardouin) a été engagé pour une mise en service au printemps 2010.

Enfin deux lotissements communaux vont être mis en chantier avant la fin de l'année 2009 :

- > Un lotissement industriel visant à la 4<sup>ème</sup> extension de la Zone Industrielle de Garaoutou. Elle comprend 6 lots supplémentaires jusqu'à la déviation sud de Mazères pour laquelle les terrains ont été acquis. Les études sont réalisées et les marchés en cours d'exécution. Deux lots sont déjà réservés par des entreprises artisanales mazériennes.

- > Un lotissement communal d'habitation au lieu dit « Le Couloumier » comprenant 26 lots de 600 à 800 m<sup>2</sup> destiné à favoriser l'accession à la propriété de jeunes ménages tout en évitant la spéculation.

Engagé à une époque favorable où les prix pratiqués par les entreprises de travaux publics sont particulièrement avantageux, il bénéficie de l'aide publique, notamment du Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées. Le prix de vente H.T. de ce lotissement ne devrait pas dépasser 50 € le m<sup>2</sup>.

Le règlement intérieur du lotissement comportera un certain nombre de clauses pour éviter qu'il ne soit détourné de sa vocation initiale :

- > Un seul lot par acquéreur pour y réaliser sa résidence principale sans possibilité de location avant 5 ans,
- > Un seul logement par lot et l'obligation d'entamer la construction dans les deux ans suivant l'achat du terrain,
- > Les constructions dans les limites quantitatives fixées par le Conseil Municipal pourront bénéficier du Pass-foncier.

Les marchés ont été attribués et les travaux devraient pouvoir démarrer prochainement pour une livraison au cours du premier trimestre 2010.

D'ores et déjà les réservations peuvent se faire au secrétariat de la Mairie.

D'autres projets tout aussi importants sont également engagés conformément au programme municipal. Les études d'avant projet sont terminées et les aides publiques en cours de mobilisation.

Il s'agit notamment :

- > De la réalisation d'un nouveau complexe sportif, qui se déclinera en deux phases et comprendra au titre de la première phase : un terrain de grand jeu avec vestiaires, tribunes, parkings, espaces verts permettant la pratique de tous les sports collectifs,
- > Un nouveau groupe scolaire mixte primaire et maternelle, à proximité du groupe Marcel Pagnol existant, pour lequel le programme permettant la matérialisation d'un avant projet est en cours d'élaboration

Les projets ne manquent pas.

Il faut seulement espérer que les réformes structurelles et fiscales qui vont toucher les collectivités locales permettront encore leur réalisation.



# Temps de Noël

## FOIRE DU GRAS

L'un des événements marquants du calendrier mazérien est, bien entendu, la Foire du Gras. 2009 verra la 47<sup>ème</sup> édition de cette manifestation qui est l'un des meilleurs exemples des traditions de qualité et de sérieux dans la vie mazérienne. Se déroulant juste avant le début des fêtes de fin d'année, elle aura lieu cette année du 17 au 20 décembre.

Cette foire débutera comme à l'accoutumée par le Concours Régional du Gras, le jeudi 17 décembre.

Les catégories traitées dans le Concours sont : foies d'oies et de canards, oies et canards entiers, oies et canards ouverts, chapons, dindes et oies de Guinée. Une catégorie plus récente récompensera les foies d'oies ou de canards en bocaux et en boîtes.

Les enfants des écoles de Mazères sont attendus dans l'après midi du vendredi 18 décembre pour un spectacle et goûter offerts par l'Amicale des Commerçants.

Le samedi 19 décembre sera une soirée de gala pour la Confrérie du Foie Gras de la Basse Ariège, l'une des plus anciennes confréries du département. Cette soirée verra l'intronisation de

diverses personnalités régionales et ariégeoises, suivie du buffet des délices mazériens et d'une soirée dansante.

Le dimanche 20 décembre proposera de nombreuses animations autour du gras, tel le Marché Libre au Gras avec les producteurs locaux et vente de produits du terroir par les commerçants mazériens, la Fête du Cochon et du Canard, avec préparation à l'ancienne et dégustation, et la possibilité dans l'école du gras d'apprendre les secrets de la préparation. Les visiteurs pourront flâner au vide grenier d'hiver et admirer les bêtes réunies sur la Place Charles de Gaulle pour la 12<sup>ème</sup> Foire d'Hiver aux Anes, Mules et Chevaux.

Ce dimanche verra également le 24<sup>ème</sup> Festival Régional de Chorales avec 200 choristes autour d'un programme "Chantons Noël". Le festival débutera à 10h30 avec la messe chantée et se poursuivra à l'église à 14h30 avec un répertoire de grande qualité.

Cette Foire du Gras rencontrera sans nul doute le même succès que les années précédentes.



## SOIRÉE OPÉRA

Le vendredi 18 Décembre la Commission Municipale de la Culture vous propose un spectacle du groupe « Caluna Opéra » LES FEMMES ENCHANTÉES, une soirée magique qui vous fera aimer l'Opéra.

Trois artistes lyriques se produisant essentiellement au sein d'Opéras Nationaux, vous entraîneront dans un univers féérique et mythologique en compagnie de grands auteurs et compositeurs.

Rendez-vous à la Salle d'Action Culturelle le 18 Décembre à 21 h • Prix d'entrée 10 € pour les adultes, 5 € pour les moins de 12 ans

# LA BÛCHE DE NOËL

Qu'elle soit à la crème, aux fruits ou glacée, la bûche s'invite couramment à la table des repas de Noël. Mais savez-vous d'où vient cette tradition ?

C'est en 1184, en Allemagne, que l'on fait mention pour la première fois de la bûche de Noël. Elle apparaît en France en 1597. Voici le récit d'une de ces traditionnelles soirées de Noël où la bûche joue la vedette.

« On met une grande bûche dans la cheminée et quand elle commence à brûler, toute la maisonnée se rassemble près du feu. Le plus jeune de la famille, un verre de vin, du pain et du sel dans la main droite, une chandelle allumée dans la main gauche récite pendant que tous les hommes se découvrent :

- *Que Dieu donne au Maître beaucoup de bien et pas du tout de mal,*
- *Que Dieu lui donne une femme qui enfante,*
- *Des chèvres qui chevrent, des brebis qui agnellent, des juments qui poulinent,*
- *Des chattes qui chatonnent, des rates qui ratonnent,*
- *Force bien et pas du tout de mal.*

L'enfant jette alors le sel sur la bûche et tous crient en chœur : Allègre ! Que Dieu nous allègre ! »

Dès le 17<sup>ème</sup> siècle, on voit s'établir les premiers rapports entre bûche et cuisine : en effet, lorsque la bûche était enflammée, on l'arrosait de vin, de lait ou de miel.

De même, on la voit faire le lien avec le don de cadeaux : la bûche était creusée puis remplie de jouets et friandises et les enfants devaient la taper à coups de marteaux ou pincettes, jusqu'à ce qu'elle éclate, libérant ses trésors.

Dans certaines régions, on lisait dans la combustion de la bûche, la qualité des étincelles, des présages sur les futures récoltes et la prospérité de la famille... On ramassait et conservait les cendres avec soin car on leur prêtait le pouvoir de protéger les animaux, les maisons et d'éloigner les calamités.

Rien d'étonnant qu'avec un aussi riche passé, la Bûche soit encore la Reine des Fêtes de Noël !

## Illuminations de Noël

Depuis plusieurs années, à l'approche de Noël, notre bastide scintille de mille feux.

Les mazériens illuminent maisons, cours, fermes, jardins et les commerçants embellissent leurs vitrines de guirlandes multicolores.

La municipalité et la régie électrique participent à la mise en lumière des rues du village valorisant la beauté de notre patrimoine.

Encore un régal pour nos yeux, à la veille de cette nouvelle année.

Pendant la période de 15 Décembre 2009 au 4 Janvier 2010, les membres du Comité des Foires et Marchés et de l'Association des Commerçants de Mazères feront l'inventaire de toutes les maisons et fermes illuminées de la commune et remettront dans la boîte aux lettres de chaque maison illuminée une invitation à participer à l'apéritif dînatoire qui aura lieu comme tous les ans courant janvier Salle Fébus.

Nous vous conseillons de conserver cette invitation, car elle sera porteuse d'un numéro permettant la participation à une loterie dont le tirage au sort aura lieu lors de l'apéritif de la réception.



# Coup de Cœur



Au début de l'été, l'Hôtel d'Arduin, recevait la visite de représentants de l'Académie des Arts et Sciences du Pastel. Cette Académie a pour but de mettre en lumière et promouvoir toutes les actions concourant à faire connaître le Pastel, cette plante qui fit la richesse de notre région jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle, tant du point de vue historique que dans ses applications actuelles : tinctoriales, artistiques, cosmétiques ou médicinales. Nos visiteurs, séduits par la restauration du bâtiment, le charme du jardin et surtout la qualité et la richesse de la pièce consacrée à l'histoire du Pastel, ont décidé de récompenser le travail effectué.

Et c'est au cours de leur soirée de gala, le 18 juin, au Muséum de Toulouse, qu'ils ont décerné à l'Hôtel d'Arduin le prix « Coup de cœur » -c'est un beau trophée représentant une « cocagne » en métal noir, rehaussée d'or, fixée sur un cube bleu, actuellement exposé dans une vitrine de l'Hôtel d'Arduin- et ce COUP DE COEUR nous remplit de fierté.

## Coup de gueule

### Drôle de distraction estivale !

Durant le mois d'août, plus d'une vingtaine de panneaux de signalisation ont été détériorés, tordus, déracinés et déplacés.

Quand on connaît le coût élevé de ce matériel pour la Municipalité, on ne peut qu'éprouver colère et indignation devant de tels actes de vandalisme irresponsable

# état civil

## >mariages

- Delphine DI SCALA  
et Stéphane TALOU .....27/06/2009
- Elisabeth MOMI  
et Vincent Francis HIVERT .....27/06/2009
- Marie-Ange, Brigitte ROBERT  
et Daniel, Marc BERGER .....27/06/2009
- Marie-Anne, Térésa ONILLON  
et Arnaud, Dominique, Marie MAES .... 04/07/2009
- Sirlène DE ALMEIDA FERNANDES  
et Laurent LAVILLE .....06/07/2009
- Laure, Sonia GRANDJEAN  
et Nicolàs MACEDO ZORILLA .....18/07/2009
- Sylvia Marie ALFANO  
et Nicolas GONZALVES .....18/07/2009
- Nadia Marie Henriette Caroline  
Célestine MARCON  
et Jean Richard Rudolph SOMMER .....18/07/2009
- Lucienne Pierrette GUICHOU  
et Gaston Jules Elie ESTRADA .....22/07/2009
- Aurélie COURNEIL  
et Christophe Gérard Yvon DUVAL .....22/08/2009
- Viviane PUJOL  
et Jean DÉJEAN .....29/08/2009
- Virginie Aline Danielle HEBERT  
et Guillaume André EYCHENNE .....5/09/2009
- Jessica FONQUERGNE  
et Fabien Jules Maurice LAFFONT .....12/09/2009
- Sabrina Christelle MAROT  
et Philippe Vincent TEXIER .....17/10/2009

## >naissances

- ALLENNE-LASSALLE Clarisse née à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 02/09/2009
- CARRERE Alice, Lydie, Renée née à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 18/06/2009
- CASTAING Julien, Francis, Yves né à Muret (Haute-Garonne) ..... le 15/06/2009
- CHARRON Enzo né à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 02/05/2009
- DELRIEU Chloé, Elise née à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 28/06/2009
- FAURÉ Aure née à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 05/10/2009
- FAUREL Jordy né à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 11/07/2009
- FOURES Noé né à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 21/09/2009
- GOUGE Alexandre, André, Alexis né à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 25/06/2009
- HEUSCH Paul Maxime né à Béziers (Hérault) ..... le 15/09/2009
- ISSAEVA Svetlana, Samvelovna née à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 11/06/2009
- IZARN Elliot, Ruben né à Toulouse (Haute-Garonne) ..... le 12/06/2009
- MARIN Tony né à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 05/07/2009
- NOWAK Léa, Yolande, Elisabeth née à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 22/05/2009
- PUJOL Laura, Emilie née à Toulouse (Haute-Garonne) ..... le 14/09/2009
- SIGURET Diego, Michel, Lionel né à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 20/10/2009